Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Neuvillette - Tome III

Neuvillette, chât. et f., c^ne^ de *Jublains,* à 3 kil. S.-O. du bourg. — *G. de Nova Villula,* v. 1160 (Lib. alb., t. I, p. 3). — *G. de Novilette,* 1197 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 12). — *La terre de Neuvevilete,* 1387 (Arch. nat., P. 1.334). — *Le lieu de Neufvillette,* 1565 (Chart. de Bourgon). — *La vicomté, terre et seigneurie de Neuvillette et Lingé,* 1687 (Arch. de la S., A. 3). — *Neuvillette,* chât., vill., étang., lande au N. (Jaillot). — *Neuvillette,* chât., étang (Cassini). — Neuvillette relevait de Bourgon pour le domaine, de Mayenne pour la haute, moyenne et basse justice, de la couronne pour la vicomté. « C'est une belle terre et seigneurie, écrit-on au XV^e^ s., merchée et compousée de terre, manoir, cloux de murailles, domaine, etc., manoir et hébergement avec cour, jardins, courtils, viviers, fuye, en la clôture d'icelle », 1477. Quand il fut question d'ériger la terre en vicomté, le seigneur de Bourgon protesta que son vassal n'avait « qu'un viel logis mal basty, auquel il y a un viel corps de logis, auquel il y a une salle basse où il faut descendre et de la salle monter en deux chambres par une eschelle de boys bien estroite. » François I^er^, par ordonnance du 23 juin 1528, en faveur de « son cousin Bertrand de Caradreux » (V. ce nom), érigea néanmoins la vicomté de Neuvillette, espérant la faire comté quand Mayenne serait devenu duché. Il lui adjoignait la seigneurie de Lingé et permettait « d'édiffier au lieu de Neufvillette un chasteau à pont-leveys, tours, donjon à machicoulis, herses, barbecannes et autres choses afférans et convenables à chasteau et place forte. » Ce château ne prit point pourtant l'aspect d'une forteresse. En dehors d'une tour élancée, il ne présentait qu'un corps de logis assez lourd, à fenêtres et lucarnes divisées par de forts meneaux ; porte encadrée de colonnettes, d'accolades, chargée de sculptures d'un ciseau inexpérimenté. Ce bâtiment, prolongé à l'Ouest sur d'anciennes fondations, flanqué à l'Est d'une chapelle et sur les deux façades de tours et tourillons, couronnés de leurs toits effilés, est devenu récemment une vraie demeure seigneuriale. Des caves voûtées que recouvrent les pelouses appartenaient peut-être à l'hébergement primitif.

La chapelle était aussi plus ancienne que le logis, puisque des lettres papales de 1518 y autorisaient la célébration de la messe. Les lieux de Saint-Pierre et de l'Autonnière en Jublains lui servaient de dotation. Jean *Thorel,* organiste, en était pourvu en 1570. Le doyen d'Évron la trouve en 1603, quoique « fort anciennement bastie, propre et convenable ». Elle est toujours mentionnée en 1740. Aujourd'hui, il n'en reste que les murs côtiers et le pignon oriental, revêtus d'une végétation exubérante de lierre. « Au bout de la chapelle, écrit-on vers 1560, existoit une petite chambre de galletas. » On avait fait cette « petite loge » depuis une quinzaine d'années « pour un frère religieux tenu de quelque maladie dangereuse, et pour le séparer d'avec ses frères et sœurs et d'avec feu son père ».

La fuie découronnée existe et un beau cerisier a crû juste au centre, colonne vivante qui s'épanouit pour remplacer le toit absent par un dôme de verdure. — On mentionne aussi vers 1650 un fourneau de forge au-dessous de l'étang de la Grande-Métairie.

Seigneurs : Gervais de Neuvillette, caution entre le chapitre du Mans et Herbert Bérenger, v. 1160. — Gaultier de N., 1197. — Richard de N., dont le sceau ayant dans le champ une croix ancrée avec la légende gothique *S. Ric… de… Cher,* est appendu à une charte de 1261 (Douet Darcq, n. 3.069). — Juhel de N. vend au chapitre du Mans une dîme en Jublains et la prend à rente, 1271. — Guillaume de N. renouvelle l'acte précédent, 1296. — Jean de Caradreux, du chef de sa femme Jeanne Chevalier, sœur du seigneur de Comté (Chemeré) et héritière de

Guillaume Le Voyer, son beau-frère, 1371, 1387. — Jean de C. épouse le 4 janvier 1397 (v. s.) Catherine de Couesmes, sœur de Brisegault, seigneur de Bourgon. — Guillaume, seigneur de Neuvillette et aussi de la Réauté et de Foulletorte (Saint-Georges-sur-Erve), capitaine d'une compagnie de six écuyers, au Mans. 1392, exécuteur du testament de Jeanne de Grazay, 1395, mort sans enfants avant 1450, laissa Foulletourte à Jean de Brée et à Thibault de Parpacé, maris de Simonne et de Jeanne de la Mezurière, et Neuvillette à Baudouin de Tucé, mari de Jeanne de Tucé. Néanmoins Jean de Caradreux est seigneur de N., 1452, 1470. — Alain de C., 1474, époux en 1480 de Guillemine de Tucé, veuve de Roland de Ploriel et décédé avant 1486. — Bertrand de C., mineur à la mort de son père, exécuteur testamentaire de Baudouin de Tucé, son oncle, 1525, seigneur de Courtilloles, de Chastenay, de Saint-Rigomer, mari : 1° de Gillette Hay ; 2° de Françoise de la Chapelle. — Joachim de C., marié : 1° à Madeleine de Maridor, d'où entre autres : Jacques, qui épouse le 6 mars 1576 Marguerite de Bouillé ; 2° à Louise de Couasnon, 1561, 1578. — François de Champagne, veuf en 1581 de Renée Caradreux. — Claude de Champagne, 1595, époux de Marie de Riants, veuve, 1614, 1623. — René de C., né à Jublains, 1595, chevalier des ordres du roi, baron de la Roche-Simon, de Villaines, demeurait à Bonne-fontaine en Anjou avec Louise du Crochet. Madeleine Robineau, sa belle-sœur (?), femme de Christophe de Champagne, baron de Neuvillette, convertit et assista à sa mort Cyrano de Bergerac, son parent. — Brandelis de Morel, seigneur d'Aubigny, fils de Ravaud de M. et de Madeleine de Champagne, 1656, 1666 ; Jacquine Morlet, sa veuve, démissionna en faveur de ses enfants : Antoine, époux de Marie de Beaumanoir ; Achille, lieutenant aux gardes ; René, vicomte de Neuvillette ; Louis-François et Catherine-Charlotte Jughier, veuve de Louis-François de M., fit bâtir une chapelle de l'église Saint-Martin de Mayenne, 1703. — Jean-Baptiste de M., fils d'Antoine, mari de Françoise Billard de Lorière, veuve, 1736. — Jean-Marc-Antoine de M. vend en 1741 à Marie-Louis-Emmanuel de Ghaisne, seigneur de Classé, dont était héritière en 1748 Anne-Henriette-Catherine de G., femme de Jean-Jacques Aubin. Propriétaire actuel, M. R. de Farcy.

Chart. de Bourgon. — Arch. nat., X/2a. 8, f. 318 ; X/1a. 4.990, f. 105 ; R/5. 119, 384, 388. — Reg. par. et tit. de fab. de Jublains. — Le Paige et Pesche confondent Neuvillette-en-Charnie avec N. de Jublains. — *Hist. de Mayenne,* p. 105, 187. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 287. — Vicomte M. d'Elbenne, notes mss. — *Rev. du Maine,* t. IX, p. 183, 189. — Arch. du chap. du Mans, B. v., f. 136.